



AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
1^{er} PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RU-902-10-2017

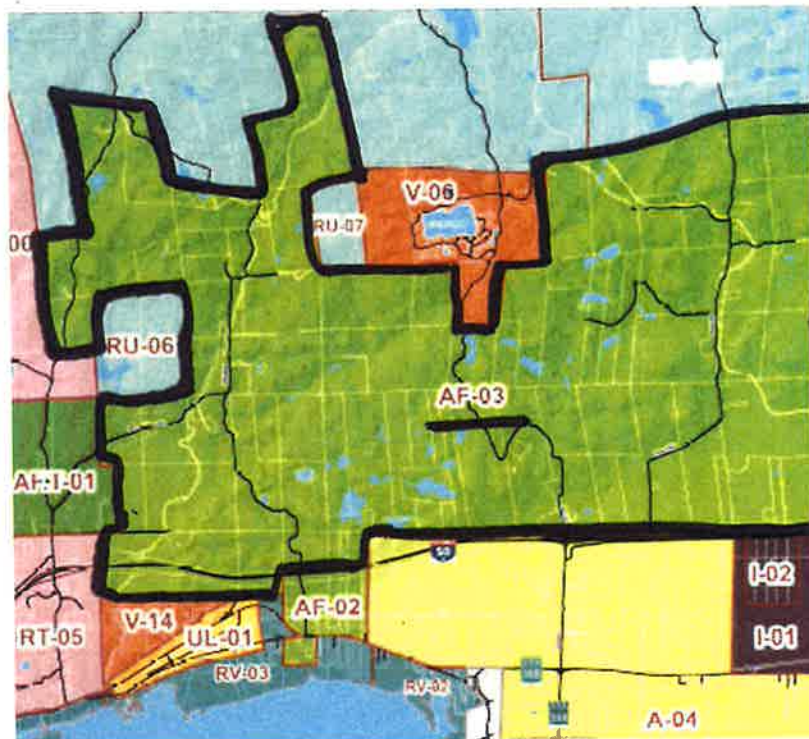
Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro RU-902-10-2017 modifiant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Que lors d'une séance extraordinaire tenue le 28 novembre 2017, le conseil a adopté le premier projet de règlement numéro RU-902-10-2017 intitulé **Premier projet de Règlement numéro RU-902-10-2017 aux fins de revoir les usages autorisés dans la zone AF-03.**

1. Le premier projet de règlement RU-902-10-2017 a pour objet de retirer la classe d'usage industrie d'extraction et d'exploitation (I3) comme usage autorisé dans la zone AF-03.
2. Que le premier projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue le **8 janvier 2018, à 19h00**, à l'hôtel de ville de la Municipalité, situé au 88 rue des Érables à Grenville-sur-la-Rouge.
3. Qu'au cours de cette assemblée, le maire ou le membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que le premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter

La zone affectée étant illustrée au croquis ci-après par les limites de zones surlignées en noir :



Qu'une copie du premier projet de règlement et l'illustration de la zone concernée est disponible pour consultation aux bureaux de l'hôtel de ville, situé au 88 rue des Érables à Grenville-sur-la-Rouge, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, du lundi au vendredi.

Donné à Grenville-sur-la-Rouge, ce 21^e jour du mois de décembre de l'an 2017.

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier